

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

Secteur : Béthune, Douai, Arras



Prix maximum pratiqués Taux d'honoraires par tranche*	
Jusqu'à 40 000€	12%
De 40 001 à 100 000€	9.5%
De 100 001 à 130 000€	8.5%
De 130 001 à 200 00€	8%
De 200 001 à 400 00€	6.5%
De 400 001 à 800 000€	5.5%
À partir de 800 001€	5%

Honoraires Lots annexes (Parking, cave, box)	
Jusqu'à 25 000 € : 2 500 €	
Au-delà : 12%	
Estimation	150 €

Barème en vigueur à partir du 11/10/2024

*Honoraires TTC, avec minimum d'honoraires de 3000€ TTC. Pour tout bien à usage d'habitation les honoraires minimums sont de 3500€ TTC. TVA au taux actuellement en vigueur, le montant total est arrondi à l'euro supérieur. Honoraires à la charge du vendeur.